

<b>BACCALAUREAT PROFESSIONNEL / BREVET DES METIERS D'ART</b>			
<b>SUJET</b>	<b>SESSION 2015</b>	<b>DUREE : 2 H</b>	<b>COEFFICIENT : 2,5</b>
<b>ÉPREUVE : HISTOIRE – GÉOGRAPHIE – ÉDUCATION CIVIQUE</b>			
<b>ÉPREUVE DU VENDREDI 11 SEPTEMBRE 2015</b>			

Le candidat traite obligatoirement les trois parties : histoire, éducation civique et géographie.

Pour les première et troisième parties, le candidat a le choix entre deux sujets.

	<b>Pages</b>
<p align="center"><b>Première partie</b></p> <p align="center"><b>Histoire (sujets d'étude)</b></p> <p align="center"><b>9 points</b></p>	2/7
<p align="center"><b>Deuxième partie</b></p> <p align="center"><b>Éducation civique (thème d'étude)</b></p> <p align="center"><b>4 points</b></p>	3/7
<p align="center"><b>Troisième partie</b></p> <p align="center"><b>Géographie (situations)</b></p> <p align="center"><b>7 points</b></p>	4/7 à 7/7

Ce sujet comporte 7 pages numérotées de 1/7 à 7/7.  
Assurez-vous que cet exemplaire est complet.  
S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle.

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

# Première partie : Histoire

(Sujets d'étude)

Le candidat a le choix entre les deux sujets suivants

## **Sujet 1 : Les États-Unis et le monde (1917-1989)**

*Repérez dans le temps et dans l'espace*

*(2 points)*

- 1) Recopier puis compléter le tableau ci-dessous en indiquant le nom d'un événement majeur correspondant aux années citées.

Années	Événements
1917	
1920	
1941	
1947	

*Mettre en œuvre les démarches et les connaissances du programme*

*(7 points)*

- 2) Choisir une crise de Guerre froide. Présenter le rôle des États-Unis dans cette crise.
- 3) Citer un personnage du XXème siècle ayant joué un rôle majeur dans l'engagement des États-Unis dans le monde puis expliquer quel a été son rôle.
- 4) « Les États-Unis ont gagné la Guerre froide dès la fin des années 1980 ». Justifier cette affirmation.

**OU**

## **Sujet 2 : Le monde depuis le tournant des années 1990**

*Repérez dans le temps et dans l'espace*

*(2 points)*

- 1) Recopier puis compléter le tableau ci-dessous.

Années	Événements
	Dissolution de l'URSS
2001 (New York)	
	Réunification de l'Allemagne
2003 (Irak)	

*Mettre en œuvre les démarches et les connaissances du programme*

*(7 points)*

- 2) « Le monde est aujourd'hui multipolaire ». Justifier cette affirmation.
- 3) Présenter les circonstances qui ont entraîné l'effondrement du bloc soviétique (période, acteurs, événements).
- 4) Citer un exemple de conflit qui a marqué le monde depuis les années 1990. Justifier la réponse.

## Deuxième partie : Éducation civique

(Thème d'étude)

### Sujet : L'action internationale de l'ONU

À partir des connaissances et en utilisant le document ci-dessous, répondre aux questions suivantes.

- 1) A quelle occasion cette affiche a-t-elle été produite ? Qui met-elle à l'honneur ?
- 2) A quelles missions de l'ONU fait référence l'expression « Une force pour la paix, le changement et l'avenir » ?
- 3) Présenter une opération de maintien de la paix conduite par l'ONU : contexte, réalisation, limites.

Document : Une affiche de l'ONU



Site internet de l'ONU, <http://www.un.org/fr/events/peacekeepersday> (consulté le 16/09/2014)

Baccalauréat Professionnel – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous – épreuve U52 : Histoire – Géographie – Éducation civique	
Repère de l'épreuve : 1509 – FHG HGEC	Page 3 sur 7

# Troisième partie : Géographie (Situations)

Le candidat a le choix entre les deux sujets suivants

## Sujet 1 : Paris, ville mondiale

Document 1 : Extrait de la brochure *Paris, métropole attractive*



Mairie de Paris et Paris Développement<sup>1</sup>, *Paris, métropole attractive*, novembre 2012, <http://www.investinparis.com> (consulté le 30/11/2014)

<sup>1</sup> Paris Développement : agence qui accompagne les entreprises étrangères qui veulent s'implanter à Paris.

## Document 2 : Paris, numéro trois des métropoles attractives

Et si 2014 était l'année du renouveau pour Paris ? La nouvelle étude KPMG<sup>1</sup> sur les métropoles mondiales les plus appréciées des investisseurs internationaux, réalisée pour Paris Île-de-France Capitale économique<sup>2</sup>, confirme en effet le retour de la capitale française sur le devant de la scène. Et quel retour ! Sur l'ensemble des critères testés auprès de 511 dirigeants d'entreprises internationales (image, attractivité et potentiel à trois ans), Paris est redevenue en 2014 la troisième métropole économique la plus attractive de la planète, derrière les indétrônables New York et Londres. Soit une progression de deux places en un an. [...]

Cette remontée de Paris repose sur plusieurs facteurs. D'abord, sur un décrochage généralisé de l'attractivité actuelle des grandes métropoles des BRICS, et notamment de Shanghai, qui a plongé de la première à la cinquième place en deux ans, mais aussi de Pékin et São Paulo, qui ont lourdement chuté dans le classement. Ensuite, le projet du Grand Paris séduit les investisseurs. [...] 83 % des investisseurs internationaux qui connaissent le projet y voient un accélérateur de l'attractivité de la capitale.

De l'avis général, le potentiel parisien est grand. La capitale française est en effet classée au quatrième rang des villes dont l'attractivité va progresser d'ici à trois ans. Une preuve, pour les auteurs, que la confiance envers la ville est forte. Reste à savoir si cette bonne image retrouvée se traduira par un accroissement des investissements étrangers vers Paris et les autres métropoles nationales dans un horizon proche.

Car si la capitale de la France est très bien perçue, notamment pour sa qualité de vie, ses coûts salariaux, sa fiscalité et le coût de son immobilier d'entreprise demeurent des freins importants de son attractivité. « *Paris doit mettre en avant ses principaux atouts : la qualité de ses infrastructures et de ses ressources humaines*, explique Jay Nirsimloo, président de KPMG en France. C'est ce travail, allié à une stabilité juridique et fiscale accrue, qui permettra de favoriser durablement l'accroissement des investissements étrangers à Paris, et plus largement en France.

Charles Derrac, « Paris, numéro trois des métropoles attractives », *Le Figaro*, 3 juillet 2014, <http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2014/07/03> (consulté le 17-11-2014)

<sup>1</sup> KPMG : cabinet international d'expertise et de conseil aux entreprises.

<sup>2</sup> Paris Île-de-France Capitale économique : association qui a pour but de développer l'attractivité internationale de Paris et sa région.

## QUESTIONS

- 1) Par qui et dans quelle intention a été produit le document 1 ?
- 2) Relever les éléments qui montrent l'importance de Paris aux niveaux national, européen et mondial. (documents 1 et 2)
- 3) Selon l'analyse présentée dans l'article, quels problèmes la ville de Paris doit-elle résoudre pour maintenir son rang de métropole attractive ?
- 4) Pourquoi peut-on dire que Paris est une ville mondiale ?

## **Sujet 2 : L'outre-mer et la puissance française**

### **Document : Et si l'Outremer misait sur le tourisme ?**

Bien que ces destinations fassent rêver, que leurs plages de rêves et leurs cascades bouillonnantes ornent nos réfrigérateurs, l'industrie du tourisme est encore embryonnaire dans ces territoires au regard de leur potentiel. Selon le rapport annuel de la Cour des comptes publié en février, le tourisme ne représente que 7 % du PIB de la Guadeloupe, 9 % de celui de la Martinique et 7,7 % de celui de la Polynésie française. À La Réunion, il ne pèse que 2,6 % du PIB. « *Le tourisme a contribué à l'emploi en 2012 pour 16 % du total des emplois en Polynésie française, 9 % des effectifs salariés à la Guadeloupe, et, à La Réunion, l'Insee l'évalue à 3,2 % de l'emploi total en 2011 avec 6 750 salariés, tandis que l'observatoire régional du tourisme en comptabilise 8 500* » indique la Cour, rappelant l'arrêt brutal de l'essor de l'activité touristique à partir de 2008, dans le sillage des crises sanitaires et sociales qui ont secoué ces territoires qui affichent des taux de chômage de la population active très élevés. Selon l'Insee, il atteignait en 2012 28,5 % à La Réunion, 22,5 % en Guadeloupe, 21 % à la Martinique et 22,5 % en Polynésie française.

Comment expliquer cette baisse de la fréquentation, les crises sociales ne pouvant être le seul déclencheur de cette perte de vitesse du tourisme ultra-marin ? Le rapport de la Cour commence par évoquer la concurrence des îles voisines. Quand la Martinique accueillait 487 300 touristes en 2012, la République Dominicaine recevait la visite de plus de 4 millions de vacanciers. Quand cette même année, La Réunion recevait 446 500 touristes, l'île Maurice en accueillait le double.

Le rapport constate également le faible dynamisme des collectivités territoriales, l'ancienneté des plans de développement, qui datent de la fin des années 90 au pire et au mieux, du début des années 2000, les approches peu innovantes et la faible valorisation des atouts de ces îles.

« *La qualité exceptionnelle de leur patrimoine naturel n'est pas suffisamment prise en compte. Le parc national de La Réunion, qui représente près de 40 % du territoire, a été classé en 2010 au patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco pour ses cirques, ses pitons et ses remparts. La stratégie touristique réunionnaise, élaborée avant ce classement, reste silencieuse face à un produit d'appel et de notoriété majeur. La Martinique, la Guadeloupe et La Réunion sont également des destinations dotées de volcans actifs [la montagne Pelée à la Martinique, la Soufrière à la Guadeloupe et le Piton de la Fournaise à La Réunion], peu exploités pour l'image touristique de ces îles* », explique la Cour qui regrette également la faible articulation entre acteurs institutionnels et entre ces derniers et les acteurs privés.

La faible diversification de la desserte aérienne est également avancée pour expliquer la faible attractivité touristique de ces territoires. Passer par Paris est obligatoire pour tous les Européens qui ne peuvent choisir que trois lignes régulières pour relier les Antilles et La Réunion. Quant aux touristes étrangers originaires de la zone régionale proche des îles françaises, ils ont également des difficultés à accéder à ces destinations outre-mer. Un exemple, les liaisons aériennes entre la Guadeloupe et le continent américain ne représentaient que 2 % du trafic passager total de la Guadeloupe en 2012.

Cette faiblesse explique en partie l'incapacité de ces territoires à diversifier les clientèles touristiques, la clientèle métropolitaine représentant plus de 80 % des touristes. « Cette situation de monoclientèle constitue un double handicap pour les destinations de la Guadeloupe, de la Martinique et de La Réunion. Le premier est une grande sensibilité à la conjoncture économique française. Le second tient au caractère fortement affinitaire. Or le tourisme affinitaire<sup>1</sup> apporte moins de recettes que le tourisme d'agrément ou le tourisme d'affaires, les dépenses liées à l'hébergement et à la restauration étant moindres », observe la Cour. [...]

A ces difficultés s'ajoutent les faiblesses de l'offre hôtelière, les régions d'outre-mer étant moins dotées en chambres d'hôtel que les régions métropolitaines.

Piliu Fabien, « Et si l'Outremer misait sur le tourisme ? », *La Tribune*, 11/02/2011 <http://www.latribune.fr/actualites/economie/france> (consulté le 5/12/2014)

1. Tourisme dont la motivation principale est la visite à des connaissances et à des proches (famille, amis).

## QUESTIONS

- 1) Quel est le problème soulevé par le texte ?
- 2) De quels atouts touristiques dispose l'outre-mer ?
- 3) Quels aménagements seraient nécessaires pour y développer l'activité touristique ?